



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plan de transformation électrique de l'Alliance : la CFDT accueille positivement les principes qui portent les investissements mais exige que sa mise en œuvre ne se fasse pas au détriment des équipementiers et sous-traitants européens et spécifiquement en France.

L'événement Alliance de ce jour répond à une réelle attente à l'intérieur de l'entreprise comme à l'extérieur. L'image de l'Alliance était passée en arrière-plan et il était temps de montrer à nouveau que celle-ci fonctionne de manière opérationnelle et efficace.

Après la nécessaire remise en ordre durant les 3 dernières années des entreprises qui la compose, la CFDT soutient l'idée que le temps était venu de rendre l'Alliance visible et factuelle, avec une gouvernance respectant les identités de chacune des entreprises.

Les projets de l'Alliance en matière électrique se renforcent à travers 5 plateformes communes, associées à des silhouettes spécifiques, et la perspective de 35 nouveaux modèles électriques d'ici à 2030. L'Alliance se positionne sur la chaîne de valeur électrique à travers ses 220GWh de capacités, sa maîtrise des systèmes de gestion de batteries.

Quelques éléments marquants de cette feuille de route :

- ▶ Elle met à jour les contributions de chacun sur le plan technologique. Notamment la place essentielle de Renault sur le développement de l'architecture électrique et électronique et la mobilité connectée. Et celle de Nissan sur le développement des technologies « solid-state » pour les batteries.
- ▶ Elle matérialise le rôle leader de Renault en Europe. Les capacités de Renault en Europe, et notamment en France, vont être mobilisées pour fabriquer 2 modèles Mitsubishi et la remplaçante de la Nissan Micra.

Pour la CFDT, les orientations prises par l'alliance au niveau européen vont dans le sens des orientations nécessaires que posent l'Europe au regard des enjeux climatiques en matière d'électromobilité. Les investissements portés par l'alliance doivent donc augmenter le taux d'intégration et le faire tendre vers 100% au niveau européen pour les véhicules assemblés en Europe et spécifiquement pour la France à plus de 65%. La CFDT ne pourrait se satisfaire d'une Alliance dont le sourcing se ferait au détriment des équipementiers et sous-traitants qui produisent leurs biens et services en Europe et notamment en France.

La CFDT sera vigilante sur les affectations de projets à venir, car la transition vers une mobilité décarbonée est loin d'être sans impact sur l'emploi et les compétences des salariés Renault et de la filière automobile.

Contact :

Jean-François Nanda
Délégué Syndical Central
06 80 96 22 05